

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IAE  
DU  
MARDI 08 MARS 2011**

**1) Ouverture du Conseil**

Monsieur CAZORLA, Président du Conseil d'Administration (CA) souhaite la bienvenue à l'ensemble des conseillers.

**Présents :**

Mesdames MAIRESSE, ALPHONSE-TILLOY, HALLOT GAUQUIE, BERGER DOUCE  
Messieurs CAZORLA, LELEU, PINATON, SCHNEIDER, DEBACKER, DELCROIX

**Représentés :**

Madame KRAS (représentée par Monsieur LELEU)  
Monsieur GROS (représenté par Monsieur CAZORLA)  
Monsieur BEN BARKA (représenté par Madame MAIRESSE)

Le quorum étant atteint, M. CAZORLA déclare le Conseil ouvert.

**2) Ordre du jour**

- Approbation du compte-rendu du conseil du 29 juin 2010
- Point sur l'audit interne
  - Rappel des effectifs
  - Offre de formation de l'IAE
  - Volet pédagogique
  - Communication
  - Volet institutionnel

**3) Approbation du compte rendu du précédent CA du 05 octobre 2010.**

M. CAZORLA présente le compte-rendu du CA du 05 octobre 2010.

Il est soumis au vote.

Le compte-rendu est approuvé sans modification à l'unanimité.

**4) Points faisant l'objet de l'ordre du jour de la réunion**

**POINT SUR L'AUDIT INTERNE**

*M. CAZORLA cède la parole à M. LELEU qui cède la parole à M. DELCROIX.*

L'audit interne doit être présenté et voté en CA car il entre dans le cadre de la certification de l'IAE qui a lieu chaque année.

L'IAE est certifiée QUALICERT par la société SGS. Tous les trois ans, la certification est remise en jeu. C'est le cas cette année. L'audit de certification aura lieu au début du mois de mai.

L'audit retrace les différents éléments intervenus au cours de l'année écoulée, à savoir, 2010.

## **A. RAPPEL DES EFFECTIFS**

Début janvier, l'IAE comptait 809 étudiants selon les chiffres du service statistique de l'UVHC. Les effectifs sont en légère baisse en comparaison avec l'année précédente ce qui s'explique par l'application d'un coefficient de l'ordre de 2/3 (IAE) et 1/3 (FDEG) pour répartir les effectifs de Licence 1 et 2, comme cela a été expliqué au précédent CA.

Les élèves de Licence 3 sont répartis selon le parcours choisi. Les étudiants des parcours MDO, CCA et GEL sont inscrits à l'IAE, ceux du parcours Analyse Economique sont inscrits à la FDEG. On observe également une baisse des effectifs en Master essentiellement liée à la qualité des candidatures.

La diminution des étudiants à l'IAE est commune à l'ensemble des composantes de l'UVHC.

## **B. OFFRE DE FORMATION DE L'IAE**

*La parole est à M. LELEU*

L'offre de formation de l'IAE a été habilitée. Elle concerne 6 spécialités.

La réévaluation de l'IDP sera prévue en fin d'année.

L'offre de Licence concerne 4 parcours : CCA, MDO, Gestion et Langues (en partenariat avec la FLLASH) et Analyse Economique (en partenariat avec la FDEG).

La Licence Professionnelle Gestion de la Paye est construite mais, en raison d'un manque de ressources en personnel à l'IAE, elle ne sera pas proposée en 2011/2012.

## **C. VOLET PEDAGOGIQUE**

L'évaluation des enseignements passe, depuis deux, des composantes vers l'Université. L'évaluation est gérée par les services « statistiques » de l'UVHC. Les résultats obtenus d'après les études sont récupérés par les composantes au fur et à mesure.

Dans le cadre de l'audit, l'évaluation des enseignements est obligatoire. Or, la procédure n'a pas été complètement appliquée au sein de l'Institut, une évaluation interne est appliquée depuis plusieurs années. Elle concerne notamment le cycle Master. Mais l'objectif est de se référer à la procédure mise en place par l'UVHC.

Les résultats ont été communiqués aux enseignants.

De plus, le visuel des plaquettes de formation de l'IAE a été modifié.

Tout d'abord, le logo de l'IAE a évolué. Il devra désormais être présent sur tous les documents officiels.

Les plaquettes actualisées sont distribuées aux participants. Cette mise à jour a lieu tous les 4 ans en partenariat avec le service de communication de l'UVHC. Le travail porte notamment sur une charte graphique qui correspond à celle de chacune des composantes de l'UVHC. Une pochette a aussi été créée pour recevoir les fiches liées au cycle Licence, à l'offre de Licences Professionnelles, de Masters, de Formation Continue, d'Apprentissage. La fiche portant sur les Métiers de l'Enseignement et de la Formation va aussi être insérée.

L'objectif est de faire concorder les plaquettes de l'IAE à la nouvelle habilitation.

Plus de 3000 plaquettes ont été envoyées aux entreprises de la Région et de France pour la campagne « Taxe d'Apprentissage ».

## **D. COMMUNICATION**

L'IAE a participé à différents salons et forums.

Il était présent au forum DEM2O au mois d'octobre, organisé sur le site des Tertiales (rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage). Il a permis de présenter à de nombreux lycéens du sud du département du Nord tous les métiers auxquels forment les différentes composantes de l'UVHC.

L'IAE a notamment organisé le forum des métiers.

L'Institut a aussi participé au Salon de l'Etudiant à Valenciennes, à Lille, au salon Studyrama sur les 2<sup>nd</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles, les salons de la poursuite d'études et de la Formation Continue, le salon des Masters et 3<sup>ème</sup> cycles à Lille.

Le 18 mars, aura lieu, sur le site du Moulin, le salon de la Formation Continue.

La Journée Portes Ouvertes s'est déroulée le 5 février 2011.

Une liste indiquant tous les établissements où interviennent les étudiants du groupe « communication » est distribuée aux conseillers.

La communication est tournée de plus en plus vers les lycées. En outre, ces derniers sont à l'origine d'une forte demande de partenariat avec l'IAE.

## **E. VOLET INSTITUTIONNEL**

Le volet institutionnel retrace l'évolution des entrées et des sorties de personnel au sein de l'IAE, ainsi que le renouvellement des conseillers, éventuellement de la modification des statuts, et de la communication sur l'offre de formation.

### **a) Evolution du personnel**

Depuis 3 ans, l'IAE souffre d'un déficit chronique en personnel, tant parmi les enseignants-chercheurs, que parmi le service administratif. Néanmoins, les effectifs sont restés stables.

M. LELEU, en collaboration avec le doyen de la FDEG et le Directeur de l'IPAG, ont fait faire des statistiques sur les dotations en personnel de recherche des trois composantes des Tertiales par rapport aux autres composantes de l'UVHC. Le secteur tertiaire, qui connaît une très forte progression, est celui qui connaît la plus mauvaise dotation au sein de l'Université de Valenciennes. Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, M. LELEU a officiellement demandé au Président de l'UVHC le redéploiement de moyens humains et financiers vers l'IAE, à savoir, des personnels enseignants, des personnels enseignants-chercheurs, et des personnels administratifs. Pour le moment, un demi support de poste devrait être accordé pour l'Apprentissage au niveau du site des Tertiales et, peut être, un poste administratif qui serait délégué au laboratoire IDP.

D'autre part, des départs d'enseignants ont été notés, ainsi que des postes non pourvus.

Par exemple, l'année dernière, un poste de Professeur des Universités avait été proposé à la mutation, bien que l'IAE espérait le retour de M.MAATI. Ce dernier n'est pas revenu.

Deux autres postes de Professeurs des Universités ont été proposés au concours de l'Agrégation Supérieure. Ils seront normalement pourvus en septembre 2011.

L'année dernière, l'IAE possédait déjà deux supports de Maîtres de Conférences où deux candidats avaient été recrutés. Ces derniers ne sont pas venus car des opportunités plus intéressantes se sont présentées à eux.

Il est à noter le départ de M. DELALIEUX, Maître de Conférence, à la fin de l'année universitaire. Il candidate pour un poste similaire à l'Institut d'Etudes Politiques de Lille.

Son poste ne pourra être proposé à la mutation qu'en 2012/2013.

En outre, la charge de travail de suivi administratif et pédagogique est de plus en plus lourde. M. LELEU fait remarquer qu'il a déjà quatre responsabilités pédagogiques, en plus de la Direction de l'IAE, que Mme KRAS est responsable pédagogique d'un cycle complet.

Il est à noter que, sans personnel supplémentaire, l'IAE sera dans l'incapacité d'augmenter ses effectifs. Or, la demande externe est considérable.

#### **b) Mouvements de personnel**

M. LELEU salue le retour de Mme KRAS.

Les effectifs des personnels administratifs sont restés stables. Néanmoins, des changements sont à noter. M. DEFER est parti à la retraite et a été remplacé par Mme DULION, contractuelle.

Mme DESTRUMELLE a été mutée à la Direction Administrative et Financière et remplacée par Mme KOSMALA, elle-même remplacée par Mme CIAMBRONE.

En outre, les secrétariats pédagogiques ont été réorganisés en septembre pour faire face aux nouvelles formations et aux changements d'effectifs de l'IAE.

Le service Formation Continue va être restructuré. A ce jour, il est composé d'une Responsable et d'un Secrétariat. Il a été renforcé par la participation de Mme COLMANT, chargée des Relations Entreprises. Des stagiaires vont apporter une aide au service et une personne va être embauchée en contrat d'Apprentissage dès la rentrée universitaire en raison de l'importance croissante des effectifs en Formation Continue.

#### **c) Renouvellement des conseillers**

L'année dernière, Mme BERGER-DOUCE, Mme HALLOT-GAUQUIE, Mme KRAS, Mme TILLOY et M. LELEU ont été élus parmi le collège des enseignants-chercheurs et assimilés.

M. CAZORLA a été réélu à son poste de Président.

M. DELCROIX a été élu dans le collège des BIATOSS.

Les sièges des étudiants sont pourvus à l'issue de l'organisation de trois scrutins.

Les sièges des personnalités extérieures ont tous été renouvelés conformément aux statuts.

Il reste un siège de BIATOSS à pourvoir. Des élections vont être organisées dans le cas d'une candidature qui concernerait Mme MILICE.

#### **d) Divers**

Aucune modification de statuts n'a eu lieu pour l'année 2010/2011.

D'autre part, 5 formations de l'IAE sont classées par SMBG.

La Licence Economie Gestion est classée 19<sup>ème</sup> sur les 20 meilleures Licences Eco-Gestion de France.

La Licence Professionnelle Comptabilité Finance est classée 9<sup>ème</sup> sur les 10 meilleures de France.

Le Master CCA est classé 6<sup>ème</sup> meilleur de France devant celui de Paris-Dauphine et Lille (il était 9<sup>ème</sup>, deux ans auparavant).

M. LELEU remercie les équipes pédagogiques et administratives sur les efforts de qualité qu'elles ont fournis.

Le Master Développement local, Entrepreneuriat, Economie solidaire est classé 7<sup>ème</sup>.

Le Master Administration des Entreprises est classé 8<sup>ème</sup>.

Un courrier va être envoyé à tous les partenaires de la Taxe d'Apprentissage pour les informer que le versement de la taxe porte ses fruits. Il sera transmis aussi à tous les anciens partenaires pour leur indiquer que 5 des formations de l'IAE sont classées.

Une campagne de communication sera ciblée sur le site Internet et au sein de l'UVHC pour qu'il n'y ai plus de méprise sur la qualité des formations de l'IAE.

*M. CAZORLA s'interroge sur les fondements des classements.*

*M. LELEU de répondre.*

Les classements se fondent sur de nombreux critères (entre 20 et 25). Néanmoins, trois parties sont identifiées. L'une concerne les statistiques, à savoir, les taux d'insertion, les taux de réussite aux examens, les salaires moyens à l'embauche. La 2<sup>ème</sup> partie concerne une enquête menée auprès des recruteurs. Et la 3<sup>ème</sup> concerne les anciens étudiants ayant suivi les formations.

Il est à noter qu'il faut prendre les résultats des classements avec précaution.

Mais, l'effort fourni par l'IAE est certain. Il est financier, pédagogique, administratif, et depuis de nombreuses années.

*M. LELEU cède la parole à M. DELCROIX.*

M. DELCROIX souligne l'importance des retours des avis des étudiants. Il faut remarquer que ces derniers ont du être relancés à de nombreuses reprises. Or, le classement est fondé pour 1/3 sur l'avis des diplômés.

Ce classement porte ses fruits puisque, depuis sa diffusion, des candidatures ou des demandes d'informations, parviennent de la région parisienne. Il est un atout face à la concurrence des Ecoles de Commerce, privées, et des autres universités.

*Une conversation s'instaure.*

*M. CAZORLA fait remarquer que l'Association des Anciens existe et qu'il serait intéressant de les interroger.*

Mais le classement SMBG concerne uniquement les diplômés de l'année précédente.

## **F. VOLET FINANCIER**

Les investissements concernent tout d'abord des dépenses de fonctionnement. Il s'agissait d'armoires basses et de fauteuils commandés à la demande du personnel administratif pour des raisons ergonomiques.

*Une conversation s'instaure.*

Il est prévu que l'IAE fasse l'acquisition de deux ordinateurs portables cette année. Le parc est renouvelé au fur et à mesure en raison de son importance.

La réhabilitation du laboratoire de langues avait été prévu. Mais suite à la démission du chargé de mission PCL, le projet a avorté. A ce jour, le laboratoire n'a pas encore été réhabilité.

Cependant, la réhabilitation de deux laboratoires est prévue en 2011, suite au retard qu'a pris le projet initial. Les étudiants y trouveraient un pupitre, une console pour l'enseignant qui pourra s'entretenir directement avec l'intéressé.

Leur financement sera commun à l'IAE, la FDEG et l'IPAG à hauteur de 50%. Les 50% restants seront financés par les services communs à l'Université : la présidence et le service informatique.

Le compte financier sera présenté avec du retard car l'agence comptable doit encore fournir des éléments pour le clôturer. Celle-ci est actuellement auditée pour certifier les comptes de l'Université.

*M. CAZORLA de demander : quel poids peut avoir ce CA pour faire avancer la question des effectifs ?*

M. LELEU explique que les redéploiements doivent passer par des départs de personnel, soit par mutation, soit par des départs en retraite. Dès lors, le poste support doit être requalifié. Il souligne que le processus risque d'être long car le Ministère ne crée plus de postes.

Le seul moyen est le redéploiement interne. Seulement, chaque Directeur de composante souhaite garder une marge de manœuvre.

M. LELEU ajoute, s'agissant des enseignants, que le recours aux vacataires ne peut être que limité à un nombre d'heures. En outre, le coût d'un vacataire professionnel est 42% supérieur à celui d'un enseignant permanent. En outre, les contraintes sont également pédagogiques.

*Une conversation s'instaure.*

Mme HALLOT-GAUQUIE fait remarquer que les conditions pédagogiques sont difficiles pour les enseignants comme pour les étudiants. Il arrive que ces derniers n'aient pas de quoi s'asseoir pour suivre correctement le cours. Un nouveau bâtiment est un besoin pour l'IAE et serait appréciable.

M. LELEU déclare qu'il n'a aucune indication de la part de la présidence.

Mme MAIRESSE d'ajouter que, dans le cadre du plan Campus, obtenu par l'UVHC, il a été demandé un bâtiment dédié à l'IAE, intitulé Institut International du Management. Son coût s'élève à plus de 10 millions d'euros. Les crédits du Ministère ont été déployés dans cet objectif. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Mme MAIRESSE fait part de son inquiétude vis à vis du retard que prend le déploiement de ce projet qui pourrait être à l'origine d'une perte des crédits.

M. CAZORLA s'interroge sur les causes de cette inquiétude.

M. LELEU explique que le Directeur de l'IUT souhaiterait récupérer le bâtiment devant être construit pour accueillir l'IAE pour centraliser l'ensemble des effectifs au Mont Houy. Seulement, un Institut International de Management doit s'accompagner d'un laboratoire de Recherche. Or, l'IUT ne fait pas de Recherche fondamentale.

Mme MAIRESSE ajoute que ce qu'on appelle les plans Campus, sont en réalité des plans de financement destinés à rendre plus attractives les Universités dans le cadre de la Recherche. Ils visent à financer des formations obligatoirement de niveau Bac+5, voire Bac+8. Il y a donc, d'un côté, les Sciences et Technologies, et de l'autre, les Sciences du Management.

Dans le cadre du plan Campus, M. CAZORLA fait part de sa volonté de rencontrer M. OURAK avec Mme MAIRESSE et M. LELEU pour savoir si ces rumeurs sont fondées ou pas.

Il évoque la possibilité de se présenter au Président de l'UVHC en tant que représentant du monde professionnel. L'objectif serait de connaître la date de construction du bâtiment.

Mme MAIRESSE ajoute que, dans un monde où les formations proposées par les IAE font l'objet d'une forte concurrence, l'objectif est de délivrer un enseignement de valeur ouvert à tous. Il est donc important de conserver cette capacité à bien former les étudiants et à être visible au niveau national. Cela passe par des conditions de travail de qualité.

M Cazorla soumet au vote l'audit interne de l'IAE.  
Vote à l'unanimité.

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur Leleu propose ensuite aux conseillers que soit abordée la question des subventions aux associations.

Avant que le Conseil statue sur les demandes formulées par les associations, le BDE est invité à présenter, ainsi qu'il le lui avait été préalablement demandé, un état financier faisant apparaître les résultats des précédentes actions pour lesquelles des subventions avaient été accordées.

Le trésorier du BDE ayant eu un empêchement de dernière minute, il n'a pu ni se rendre à la présente réunion, ni transmettre les données chiffrées en sa possession.

Il est alors proposé aux membres du Conseil d'Institut de donner mandat, au nom du Conseil de l'IAE, à Messieurs Cazorla et Leleu quant à l'attribution des subventions aux associations. Celle-ci sera décidée au cours d'une réunion qui aura lieu la semaine suivante, au vu du document précité.

Il est procédé au vote.  
Vote à l'unanimité.

M. CAZORLA et M. LELEU remercient l'assemblée et lèvent la séance.